

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 DECEMBRE 2022

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 8 décembre 2022, s'est réuni le 15 décembre 2022, à 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

### Etaient présents :

ARRADON	: Pascal BARRET (départ à 19h40) - Lucile BOICHOT
ARZON	: Roland TABART
BADEN	: Patrick EVENO
COLPO	: Freddy JAHIER
ELVEN	: Arnaud DE GOVE
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM
LA TRINITE-SURZUR	: Vincent ROSSI
LE BONO	: Yves DREVES
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC
MEUCON	: Pierrick MESSAGER
MONTERBLANC	: Alban MOQUET - Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE (arrivée à 18h10)
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELEN	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-AVE	: Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU	: David LAPPARTIENT (arrivé à 18h45) - Jean-Marc DUPEYRAT
SENE	: Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI (Départ 20h40) - Katy CHATILLON-LEGALL
SULNIAC	: Marylène CONAN (arrive à 18h10) - Christophe BROHAN
SURZUR	: Yvan LE NEVE (départ à 20h40)
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Sullivan VALIENTE
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - François ARS - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE (départ à 20h40) - Virginie TALMON - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGUE - Jean -Jacques PAGE - Christian LE MOIGNE - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN

### Ont donné pouvoir :

ARRADON	: Pascal BARRET (départ à 19h40) a donné pouvoir à Lucile BOICHOT : Jean-Philippe PERIES a donné pouvoir à François MOUSSET
BADEN	: Anita ALLAIN-LE PORT a donné pouvoir à David ROBO
ELVEN	: Gérard GICQUEL a donné pouvoir à Arnaud DE GOVE : Claudine LE BOURSICAUD a donné pouvoir à Marylène CONAN
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
LOCQUELTAS	: Michel GUERNEVE a donné pouvoir à Freddy JAHIER
SAINT-ARMEL	: Anne TESSIER-PETARD a donné pouvoir à Sylvie SCULO
SAINT-AVE	: Anne GALLO a donné pouvoir à Morgane LE ROUX
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC a donné à Christian SEBILLE
SARZEAU	: David LAPPARTIENT a donné pouvoir à Roland TABART jusqu'à son arrivée : Dominique VANARD a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
SARZEAU	: Corinne JOUIN-DARRAS a donné à Nathalie LE LUHERNE
SENE	: Régis FACCHINETTI a donné pouvoir Christophe BROHAN à son départ : Anthony MOREL a donné pouvoir à Claude LE JALLE
SURZUR	: Noëlle CHENOT a donné pouvoir à Yvan LE NEVE

Mise en ligne le 20/12/2022

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Affiché le

ID : 056-200067932-20221215-221215\_DEL35-DE

VANNES

- : Anne LE HENANFF a donné à François ARS
- : Christine PENHOUET a donné pouvoir à Gérard THEPAUT
- : Mohamed AZGAG a donné pouvoir à Michel GILLET
- : Hortense LE PAPE a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE à son départ
- : Fabien LE GUERNEVE a donné pouvoir à Nadine PELERIN
- : Armelle MANCHEC a donné pouvoir à Monique JEAN
- : Simon UZENAT a donné pouvoir à Christian LE MOIGNE
- : Laetitia DUMAS a donné pouvoir à katy CHATILLON LE GAL

Ont été excusés ;

ILE-AUX-MOINES

THEIX-NOYALO

: Philippe LE BERIGOT

: Paulette MAILLOT

Absents :

BRANDIVY

GRAND-CHAMP

: Florence HEMON

: Moran GUILLERMIC

Le Président,  
David ROBO



SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 DECEMBRE 2022

*COMMANDE PUBLIQUE*

**MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REHABILITATION DU BATIMENT CCI  
EN POLE NUMERIQUE CAMPUS DE TOHANNIC VANNES**

**MARCHE N° 2022.047**

**ATTRIBUTION DU MARCHE**

Monsieur Patrice KERMORVANT présente le rapport suivant :

Dans le cadre d'une opération de réhabilitation lourde de l'ancien bâtiment de la CCI Vannes, acquis par Golfe du Morbihan - Vannes agglomération en fin d'année 2021, il est projeté la création du Campus DataScience & CyberSécurité de l'UBS.

Ce nouveau pôle numérique a pour but de rassembler et développer sur un même lieu l'offre de formations dans le domaine de la cyber-sécurité et la data-science proposée par 2 composantes de l'UBS : l'ENSIBS et deux départements de l'IUT (informatique et STID).

A terme, ce site pourra accueillir environ 1 200 apprenants.

Une attention particulière sera apportée à la qualité environnementale et énergétique de la réhabilitation du bâtiment.

Conformément à la loi tertiaire, il est projeté d'atteindre l'objectif 2040 de -50% de consommation énergétique par rapport à l'état existant.

Compte tenu du contexte et contraintes de l'opération, un marché a été lancé sous la forme d'un appel d'offres retreint. Cette procédure permet dans un premier temps la sélection des candidatures, le dossier de consultation des entreprises n'étant adressé qu'aux seuls candidats retenus. Le nombre de candidats retenus est fixé à 5 afin de permettre l'attribution du marché dans des délais optimisés.

47 candidatures ont été réceptionnées dans les délais impartis mais seules 46 candidatures ont été examinées ; une candidature ayant déposé deux plis, seul le second pli a été pris en compte.

A l'issue de la phase de sélection des candidatures, les cinq candidats suivants ont été retenus et ont été destinataires du dossier de consultation pour la phase offre :

- ATELIER DES LOGES
- FABER, agence d'architecture (candidature sous le nom de LOUVEL)
- ATELIER TEQUI ARCHITECTURES
- ATELIER PHILIPPE MADEC
- PADW (PELLEGRINO ASSOCIES DESIGN WORKSHOP).

Mise en ligne le 20/12/2022

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Affiché le

ID : 056-200067932-20221215-221215\_DEL35-DE

Au regard de l'analyse des offres effectuée sur la base des critères fixés au règlement de la consultation, les membres de la Commission d'Appel d'Offres, réunis le 6 décembre 2022, ont attribué le marché de maîtrise d'œuvre au groupement PADW (mandataire) / BSO / POUGET Consultants / QUARTA / ACOUSTIBEL / EXE Bureau d'études / NEO-ECO pour un montant de 964 000 € HT se décomposant comme suit :

- missions de base y compris quantitatifs : 847 500,00 € HT (taux de rémunération de 11,30 % pour un montant estimatif de travaux de 7 500 000 € HT)
- mission OPC : 72 000 € HT (taux de rémunération de 0,96 %)
- missions complémentaires : 44 500 € HT (taux de rémunération de 0,59 %).

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 6 décembre 2022, il vous est proposé de :

- *d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché avec le groupement PADW (mandataire) / BSO / POUGET Consultants / QUARTA / ACOUSTIBEL / EXE Bureau d'études / NEO-ECO ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Monsieur Le Président,

La secrétaire de séance,

David ROBO

Morgane LE ROUX

